

Gestion collective de locaux: aspects juridiques et gouvernance

Objectifs de la formation

Connaitre les statuts juridiques et les formes de gouvernance appropriées à un achat collectif immobilier par des agriculteurs et des artisans.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Déroulé

J1: Les formes juridiques d'achat de locaux collectif :

- Les différentes sociétés qui peuvent acheter de l'immobilier. On insistera sur la SCI et la SCIC.

- Sociétés d'investissement et sociétés d'exploitation.

Les aspects économiques au démarrage :

- les charges, les coûts, qui paie ?

- les impôts : fiscalité associée à chaque forme juridique.

Fonctionnement administratif et réglementaire : que doit on faire, que peut on faire.

- La gestion quotidienne.

- Si la société propriétaire met en location.

- Retrait d'associés, cessation de la société, comment cela se passe.

Analyse des risques, avantages, inconvénients de chaque forme présentée.

J2: Organisation et fonctionnement d'un collectif :

- Règlement intérieur

- Qui décide : les décisions importantes/les décisions quotidiennes, les différents statuts possibles entre les membres

- Gestion des conflits, comment prévenir, comment gérer

Fonctionnement interne:

- communication au sein du groupe: quels outils utiliser et pour quelles raisons

- les réunions : pour quoi, à quel rythme

- Une réunion efficace : l'ordre du jour, les formes d'animation, la gestion du temps, la prise de décision

Construction et analyse de quelques scénarii types de gouvernance, sur la base de différentes formes juridiques vue en jour 1.

Modalités pédagogiques: Apport théorique, analyse de cas concrets et théoriques, questions réponses avec les stagiaires, mise en situation concrète avec les stagiaires.

Une attestation de formation sera remise en fin de formation. Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

Dates, lieux et intervenants

09 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mairie

30190 Montignargues

24 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mairie

30190 Montignargues

Eliane Piéroni, juriste depuis 1991 et formatrice depuis sur les aspects juridiques des problématiques des exploitants agricoles,

Anne-Sophie Robast, accompagnatrice à l'Addearg depuis 2015 et formatrice depuis 2016 sur l'accompagnement de projets individuels et collectifs.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 02/11/2020

Tarifs

Adhérent 378€

Formation prise en charge par VIVEA

Plus de renseignements

Anne-Sophie ROBAST

addearg.formation@gmail.com

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190

Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

N° d'organisme de formation :

91300280330

Bulletin créé le 01/10/2020 V1